

**Commission** : Discipline  
**Date** : 23 mars 2023

*Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.*

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	18 03 23	ROULLET FC	3 matches de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 03 23	37€
D1	18 03 23	ROULLET FC	3 matches de suspension	Art. 5 du Barème Disciplinaire	Dirigeant	20 03 23	37€
D2	18 03 23	CHATEAUNEUF US	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 03 23	37€
D3	18 03 23	ROULLET FC	Suspension à titre conservatoire	Art. 3.3.3 et 4.2 du Règlement Disciplinaire	Dirigeant	20 03 23	À déterminer
D3	18 03 23	ST HILAIRE DE B. FC	3 matches de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 03 23	37€
D3	19 03 23	FONTAFIE FC	1 match de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 03 23	37€
D3	19 03 23	FONTAFIE FC	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 03 23	37€

D3	19 03 23	VINDELLE ASFC	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 03 23	37€
D3	19 03 23	VINDELLE ASFC	Rappel à l'ordre	Art. 4.1.1 du Règlement Disciplinaire	Club	27 03 23	50€ avec sursis
D3	19 03 23	VINDELLE ASFC	Suspension à titre conservatoire	Art. 3.3.3 du Règlement Disciplinaire	Joueur	27 03 23	À déterminer
D3	19 03 23	ST SEVERIN PALLUAUD	2 matches de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	20 03 23	37€
D3	18 03 23	VILLEFAGNAN EFC	8 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 03 23	80€
D3	18 03 23	BRIE AS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 03 23	37€
D4	18 03 23	SIREUIL JS	4 matches de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 03 23	37€
D4	19 03 23	VOEUIL AS	2 matches de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 03 23	37€
D4	19 03 23	VOEUIL AS	4 matches de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 03 23	37€

D4	19 03 23	GENAC GOURVILLE FC	4 matches de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 03 23	37€
D4	19 03 23	ST CYBARDEAUX FC	8 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	20 03 23	80€
D4	19 03 23	LESSAC US	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 03 23	37€
D5	26 02 23	ST MARTIN US	7 matches de suspension dont 3 avec sursis	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	24 03 23	37€
COUPE U17	18 03 23	BEL AIR JA	7 matches de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 03 23	80€
COUPE U17	18 03 23	BEL AIR JA	4 matches de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 03 23	37€
COUPE U17	18 03 23	CHARENTE LIMOUSINE GJ	1 matches de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 03 23	37€
COUPE U17	18 03 23	CHARENTE LIMOUSINE GJ	3 matches de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	20 03 23	37€
Commission d'appel	14 03 23		Suspension à titre conservatoire	Art. 3.3.3 du Règlement Disciplinaire	Arbitre	24 03 23	-

**Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le [lien](#)**

**Le Président : Pierre LARROUY**

**Le Secrétaire : Marcel BUISSON**